



ᐅᐱᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸ ᐸᑭᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸ
 Building *Nunavut* Together
 Nunavut iuuqatigiingniq
 Bâtir le *Nunavut* ensemble

Avis de santé publique

Cas présumés de rage à Sanikiluaq

24 avril 2018

Sanikiluaq (Nunavut)

Le ministère de la Santé souhaite aviser la population de Sanikiluaq que des chiens dans les environs ont été attaqués par des renards présumés porteurs de la rage.

En cas de morsure ou de griffure par un renard ou un chien, rendez-vous **immédiatement** au centre de santé pour signaler l'incident. Vous devez commencer un traitement rapidement. Si un animal a un comportement étrange, titube, a de l'écume à la gueule, s'étouffe ou fait des bruits bizarres, évitez-le et signalez-le aux agents de conservation.

Un renard atteint de la maladie peut sembler amical. Les enfants ne doivent pas jouer avec des renards ni avec d'autres animaux sauvages. À l'extérieur, gardez vos animaux domestiques attachés, et surveillez leur comportement en demeurant à l'affût de signes de rage.

Au Nunavut, la rage est une maladie répandue chez les renards et les loups, qui peuvent la transmettre aux chiens par morsure. Une personne peut contracter la rage si elle est mordue, griffée ou léchée par un animal malade. De plus, si elle a une lésion de la peau, elle peut contracter la rage en manipulant ou en dépeçant des animaux infectés.

Si vous apercevez un renard ou un loup dans les environs, ou si votre chien a été en contact avec un renard ou un loup, appelez immédiatement l'agent(e) de conservation au 867 266-8098, ou votre service régional d'hygiène de l'environnement au 867 645-8071.

###

Relations avec les médias :

Jordan Konek
 Spécialiste des médias
 Ministère de la Santé
 867 975-5949
 jkonek@gov.nu.ca

ᐸᑭᐸᐸᐸᐸᐸ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸ ᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸ, ᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸ, ᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸ ᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸᐸ, www.gov.nu.ca
 News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
 Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatit, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
 Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.